



Nom	Représentant.e
Badiane Abdoulaye	Personnel enseignant
Ben Mabrouk Abel (1 ^{re} année)	Parent
Bentata Charles	Personnel administratif
Etchessahar Manuel (2 ^e année)	Parent
Filion Chantal	Personnel professionnel
Gariépy André (2 ^e année)	Parent
Jodoin Nathalie	Parent
Kendall Kate	Personnel enseignant
Langlois Sylvain	Personnel enseignant
Lehoux Louise (1 ^{re} année)	Présidente
Moswa Leslie (1 ^{re} année)	Parent
Normandin Caroline (2 ^e année)	Parent
Richard Stéphane	Directeur
Savignac Richard	Personnel enseignant
Tatari Nagham	Personnel enseignant
Tibi Marie-Ève	Personnel enseignant
Valotaire Michel (1 ^{re} année)	Parent
Élèves	
Saripane-Hégo Mady	Représentante des élèves
Sauvé Lisa-Marie	Représentante des élèves
Étaient absent.e.s	
Cormier Julie	Communauté
Abdi Aziz Ali	Parent substitut
Invité annoncé	Demande la parole:
Desjardins Mathieu	Directeur de l'organisation scolaire - Dossier - PTRDI

Tous les parents et les membres du personnel ont reçu le lien pour participer à la rencontre. Aucune demande d'intervention

1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1 Prise des présences
- 1.2 Validation du quorum

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

On demande que le point 9 soit déplacé immédiatement après l'adoption de l'ordre du jour pour libérer l'invité.

Adoption à l'unanimité

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 3 novembre 2021

Correction demandée : au point "Parole aux enseignants". Dans le point : Demande de renommer la Salle La découverte pour Salle Robert Jodoin, nous aurions dû lire : cinquante années d'enseignement et d'implication à l'école Saint-Luc, dont trente années à la direction de la comédie musicale.

4. Suivis du procès-verbal précédent

Code de vie – point reporté

Normes et modalités – point reporté

Toponymie – Salle La découverte

On mentionne que ce n'est pas une prérogative du conseil d'établissement.

Lettre des enseignants de l'accueil

La situation est réglée. Il n'y aura pas de suite auprès du comité de parents.

5. Parole au public

Aucune intervention.

6. Mot de la présidente

Demande s'il est possible que les parents reçoivent le calendrier de l'aide aux devoirs et qu'il y ait une liste de toutes les activités sur le site web de l'école.

Suite à la rencontre de parents, comme il n'y a que deux bulletins, les parents souhaitent qu'un plus grand nombre d'enseignants aillent sur le portail Mozaik afin d'assurer suivi plus serré.

7. Mot du directeur

Noël approche à grands pas. Une journée d'examen de français est prévue le 15 décembre pour le pavillon principal et le 16 décembre pour le pavillon Terrebonne.

Des concerts se dérouleront en présentiel. Deux cent cinquante personnes seront présentes. Pour le moment, pas de passeport vaccinal demandé.

Plusieurs activités auront lieu dans la semaine du 13 décembre. Les informations seront dans Infos-Parents.

Nous sommes actuellement à préparer la proposition des grilles-matières qui seront envoyés aux membres du CÉ.

Des ajustements seront faits sur le site web. Des informations sur ce qui se passe à l'école s'y retrouveront.

8. Parole aux représentants des élèves

Sondage sur les uniformes

Tournée des classes des secondaires 1, 2, 3 et 4. Les élèves mentionnent que les uniformes ne sont pas adaptés lorsque les élèves sont très grands ou ne s'habillent pas dans les tailles régulières. Ils souhaitent aussi qu'il y ait des vêtements plus chauds dans la collection.

Activités de Noël : journée pyjama, vente de friandises et karaoké.

9. Parole à notre invité M. Desjardins directeur de l'organisation scolaire – PTRDI

Résumé de ce qui apparaît sur l'acte d'établissement :

"6300 Chemin de la Côte Saint-Luc

Des annexes sont liées à cet établissement.

L'école cohabite avec des espaces excédentaires en location. L'école occupe également une partie du bâtiment D41 située au 3641, avenue Prud'homme et l'immeuble 242, situé au 3744, avenue Prud'homme. Les prévisions sont basées sur les élèves qui fréquentent et qui résident dans le secteur. Une consultation sera planifiée afin d'apporter une modification à l'acte d'établissement en lien avec le retrait des annexes D41 - Saint-Luc, annexe temporaire et 242 - Saint-Luc, annexe 2.

3744, avenue Prud'homme, Montréal, H4A3H4 PRÉVISIONS

Annexe de l'école Saint-Luc

L'école occupe la totalité de l'immeuble et l'établissement utilise le gymnase et les vestiaires du Centre communautaire Notre-Dame-de-Grâce, situé au 3757, avenue Prud'homme. Les prévisions sont incluses dans l'établissement principal. Des études sont en cours pour déterminer la destination finale de cet immeuble en fonction des besoins du secteur, des consultations avec les différents milieux sont à venir.

3641, avenue Prud'homme, Montréal, H4A 3H6 PRÉVISIONS

Annexe de l'école Saint-Luc

Travaux en cours. Un projet de 435 places-élèves un gymnase simple a été autorisé. Les travaux ont débuté à la suite de la livraison du bâtiment no242 pour desservir les élèves d'accueil et seront terminés à la rentrée 2022-2023. Les prévisions sont incluses dans l'établissement principal. Des études sont en cours pour déterminer la destination finale de cet immeuble en fonction des besoins du secteur, des consultations avec les différents milieux sont à venir."

Suite à la présentation et la compréhension que le pavillon Prud'homme servirait d'école transitoire pour l'école internationale primaire durant la période des travaux, on demande de considérer le pavillon Terrebonne plutôt que Prud'homme. Le pavillon Terrebonne offre une cour extérieure, ce qui convient mieux au primaire. Le pavillon Prud'homme possède un gymnase adapté aux besoins d'élèves du secondaire.

On répond qu'en considérant un besoin de 14 locaux pour les classes, des locaux pour les services professionnels et le service de garde, le pavillon Terrebonne ne peut répondre aux exigences. Pour ce qui est de la cour extérieure inexistante au pavillon Prud'homme, des solutions sont regardées.

Une demande écrite sera envoyée suite à cette annonce afin de réitérer la demande de que le pavillon Prud'homme reste rattaché à l'école secondaire Saint-Luc.

10. Points de discussion et de décision (adoption ou approbation)

10.1 Présentation des recommandations du comité Prud'homme

Les membres du CÉ et la direction ont pris connaissance des recommandations du comité Prud'homme. La direction mentionne y voir plusieurs éléments très intéressants. Un suivi sera fait dépendamment des décisions prises par le CSSDM sur ce qu'advientra du pavillon Prud'homme.

10.2 Résolution concernant Prud'homme (version finale approuvée en ligne par les membres)

Résolution unanime séance virtuelle du 1^{er} décembre 2021 du conseil d'établissement de l'école secondaire Saint-Luc

Utilisation du bâtiment situé au 3641 avenue Prud'homme

Considérant que le CSSDM entre dans un programme de rénovation de ses bâtiments et aura besoin d'écoles transitoires pour accueillir des élèves ;

Considérant que les décisions du CSSDM doivent préserver le plus possible le développement des projets / programmes dont notre quartier est en déficit et en demande en comparaison des autres quartiers.

Considérant qu'une école primaire de notre quartier entrera au mois d'août 2022 en réfection et que le 3641 avenue Prud'homme, actuellement faisant partie de l'acte établissement de l'école Saint-Luc, est une option envisagée par le CSSDM comme bâtiment temporaire d'accueil ;

Considérant les informations apparaissant au PTRDI 2022-2025 ;

Considérant que la clientèle de l'école Saint-Luc ne peut être accueillie entièrement dans le bâtiment au 6300 chemin de la Côte-Saint-Luc et est donc répartie dans trois immeubles qui sont situés dans un rayon d'environ 4 km;

Considérant que les élèves et le personnel bénéficieraient grandement de l'utilisation par l'école Saint-Luc des deux bâtiments sur l'ave. Prud'homme, du fait que les moyens de coordination et de gestion seraient enfin consolidés et que l'organisation des services professionnels, de soutien et techniques seraient pleinement optimisés.

Considérant que les élèves de l'école Saint-Luc, fréquentant l'immeuble situé au 7315 rue de Terrebonne, n'ont pas accès à un gymnase qui rencontre les requis pour des cours d'éducation physique du niveau du secondaire ni d'installation sportive adéquate accessibles à moins de 5 minutes de marche de façon sécuritaire ;

Considérant que les élèves des programmes de transit 15 et de transit 16 doivent suivre des stages exploratoires et peuvent donc être appelés à se déplacer en métro partout sur l'île de Montréal ;

Considérant que depuis plusieurs années, le conseil d'établissement et l'équipe-école de l'école Saint-Luc travaillent et réfléchissent sur l'utilisation intégrée des bâtiments sur l'avenue Prud'homme qui tient compte de leur situation géographique et des besoins de la clientèle et qu'un comité a déposé une recommandation l'an dernier à cet effet au conseil d'établissement ;

Considérant que des élèves du primaire, qui fréquenteraient le bâtiment du 3641 avenue Prud'homme, auraient des déplacements difficiles et peu sécuritaires pour cet âge, du fait de la circulation déjà intense dans ce secteur et les futurs travaux de réfection d'égout, de même qu'ils n'auraient pas accès à une cour.

Il est recommandé au CSSDM par madame Louise Lehoux avec l'appui de monsieur Manuel Etchessahar et unanimement soutenu par le conseil établissement de l'école Saint-Luc :

1. Que l'école Saint-Luc conserve à son acte d'établissement les deux immeubles sur l'avenue Prud'homme ;
2. Que l'école Saint-Luc occupe le bâtiment situé aux 3641 ave Prud'homme dès la rentrée scolaire 2022 ;

3. Qu'une mise à niveau des installations de l'immeuble du 7315 rue de Terrebonne soit planifiée au PTRDI puis réalisée, particulièrement l'ajout d'un gymnase et des locaux d'enseignements afin de pouvoir bonifier l'offre de service déficiente dans le quartier au niveau du secondaire.
4. Que l'option de la relocalisation de l'école en transition dans les bâtiments de l'école Charlevoix soit priorisée pour préserver le développement et le déploiement des projets / programmes à l'intention des élèves du secondaire dans notre quartier.
5. Que, dans le cas où le bâtiment situé au 3641 avenue Prud'homme serait réquisitionné pour accueillir l'école en transition, la réquisition soit formellement (au PTRDI et autres) qualifiée de temporaire, pour atténuer l'impact sur le développement et le déploiement des projets/programmes à l'intention des élèves du secondaire dans notre quartier.

Résolution adoptée à l'unanimité

10.3 Adoption des règles de la régie interne (CÉ en début d'année, sorties éducatives gratuites, vote en ligne entre deux CÉ,

Sorties éducatives

Les sorties éducatives qui sont gratuites et qui n'affectent pas l'horaire de classe n'ont pas à être approuvées préalablement par le CÉ, toutefois la direction en informera le CÉ a posteriori.

Adoption à l'unanimité

Vote en ligne

Le CÉ peut voter en ligne, mais doit respecter le même processus que si le vote avait lieu en personne. C'est-à-dire : la demande et l'envoi doivent être faits par le président du CÉ. Les membres peuvent poser des questions avant de voter. Il doit y avoir une date limite pour communiquer son vote. Ce vote ne peut être que nominatif pour garantir son intégrité. Au moment du décompte, on doit s'assurer que le quorum est respecté, soit au moins la moitié des parents ont transmis leur vote. Pour garder une trace officielle du vote, un procès-verbal du vote sera annexé à l'ordre du jour de la réunion suivante (nombre de votes, quorum respecté, votes des membres et l'objet de la décision).

Adoption à l'unanimité

Vote en début d'année avant les élections de tous les nouveaux membres

En début d'année, avant la nomination des nouveaux membres du CÉ dans toutes les catégories prévues par la loi dans sa composition, si le CÉ est appelé à voter ou si une rencontre d'urgence doit se tenir, le CÉ reconnu sera composé des

membres qui n'ont pas été remplacés et des nouveaux membres récemment élus. Puisque le mandat de la présidence du CÉ est d'une durée d'un an, c'est à la personne toujours en fonction de s'assurer que la procédure est respectée.

Adoption à l'unanimité

10.4 Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves (décider du ou des sujets de la consultation)

Les élèves ont déjà fait un sondage auprès des jeunes pour l'uniforme.

Un nouveau sondage sera fait pour les activités parascolaires.

Un sondage a aussi été fait pour les activités parascolaires au pavillon Prud'homme (point suivant)

On propose de faire un sondage auprès des élèves sur les activités ou les ateliers qu'ils aimeraient sur différents sujets. Les représentantes des élèves confirment que c'est une bonne idée. On propose d'en reparler à la réunion du comité d'élèves.

10.5 Présentation des recommandations du comité uniforme et vote – Point reporté

10.6 Mesure 15028 Approbation des nouvelles activités parascolaires et présentation des résultats des votes en ligne

Pavillon Prud'homme, résultats du sondage fait auprès des élèves :

Quels sports aimerais-tu pratiquer après l'école?

46%	Basketball
28%	Soccer
40%	Badminton
4%	Hockey cosom
0%	Flag football
22%	Natation
38%	Volleyball

Quelles activités aimerais-tu après l'école?

16%	Danse
6%	Échecs
34%	Cinéma
0%	Théâtre

Activités au pavillon Terrebonne et pavillon principal

Animation : Loyola Jeunesse - Intervenants jeunesse - Coordinatrice aux programmes ados:
Sirvart Catherine Sabbaghian

Période calme de 15h30 à 16h30, soutien aux devoirs, fabrication de bijoux, projets artistiques, jeux de société, ping-pong, baby-foot, film, activités libres.

Du 6 décembre au 10 juin - du lundi au vendredi de 15h30 à 16h30
Touche une quarantaine d'élèves.

Génère une dépense de 500\$ pour l'achat de fournitures d'arts et de jeux de société

Cours de gardiens avertis

Offrir des cours aux élèves du 1^{er} cycle, engagement communautaire. Une journée. Contrat externe. Touche 30 élèves, **au pavillon principal et au pavillon Terrebonne.**

Génère une dépense de 2000.00\$

Cours de premiers soins

Cours de premiers soins, engagement communautaire. Donnés par La Croix Rouge – En janvier ou février. Une journée. Formation offerte à tous, Prévision de trente élèves.

Génère une dépense de 2200.00\$

Volleyball compétitif

Former une équipe de volleyball- champ sportif. Contrat à l'externe – Du mois d'octobre 2021 à mai 2022 – Après l'école – l'activité touche 20 élèves – Contribution demandée aux parents : le chandail.

Génère une dépense de 6500.00\$

Club de philosophie

Discussions et débats portant sur des questions philosophiques – Activité socioéducative- Animation par Tandem NDG – De décembre 2021 à juin 2022 – Rencontre une fois/semaine – **Au pavillon principal** – Vingt élèves du 2^e cycle sont touchés.

Génère une dépense de 500.00\$

Yoga

Activité de détente – Animation : RSEQ – Jeudi midi d'octobre 2021 à décembre – 10 élèves touchés – Activité offerte à tous – **Au pavillon principal.**

Génère une dépense de 683.00\$

Midi sportif

Offrir la possibilité aux élèves de pratiquer des sports (hockey cosum, badminton, volley) de façon récréative – De octobre 2021 à juin 2022 – tous les jours à midi – 200 élèves touchés – activité offerte à tous – **Pavillon principal.**

Génère une dépense de 2800,00\$

Visite au musée des Beaux Arts sur l'écologie.

Classes d'accueil Comme des frais sont attachés à cette sortie,

Adoption à l'unanimité

10.7 Présentation des recommandations du comité uniforme et vote (document à lire) Point reporté

10.8 Présentation des recommandations du comité activités parascolaires et vote (document à lire) Pointreporté

11. Points d'information

11.1 Suivi du budget annuel

Une revue du budget est faite poste par poste. Actuellement, 60% du budget est utilisé, normal pour la période de l'année.

11.2 Parole aux représentants de l'équipe-école

Enseignants

Les concerts se dérouleront la semaine prochaine les 5,7,8 et 9 décembre.

Tournée des écoles du primaire pour présenter un concert, Plus de 2000 élèves ont été rencontrés.

Deux écoles se sont déplacées pour des représentations du Jazz Band.

Remerciements à madame Duguay, parent, qui a aidé pour les réservations et la vente de billets en ligne.

Un partenariat avec l'université de Montréal pour faire la promotion de notre école aux élèves du primaire.

On demande de regarder la proposition de renommer l'auditorium au nom de Robert Jodoin et en rediscuter.

Coordonnatrice PEI

Présente à la rencontre virtuelle de parents pour répondre aux questions. Beaucoup de questions pertinentes et intéressantes de la part d'une quarantaine de parents.

Conseillère pédagogique

Il y a eu le 26 novembre dernier, une journée pédagogique institutionnelle était prévue au calendrier et tous les enseignants ont participé à une formation : "Juger c'est reconnaître". Tous les enseignants du CSSDM ont reçu cette même formation.

Création d'un sondage en lien avec les besoins des enseignants par rapport à l'évaluation.

Les diners pédagogiques se poursuivent dans les pavillons.

Conseillère d'orientation

La journée carrière a eu lieu le 26 novembre. L'invitation a été envoyée à tous les élèves de Saint-Luc de 3e, 4e et 5e secondaire et leurs parents. Organisé par des conseillers d'orientation, c'était un événement dont le CSSDM a fait la promotion sur le site WEB car tous les élèves des écoles secondaires du CSS pouvaient y participer. Soixante-dix-sept conférences étaient offertes dans différents domaines pour permettre aux élèves d'explorer des métiers et professions. Ils pouvaient participer à 2 conférences lors de cette journée. Ce fut un franc succès. Nous aurons plus de détails concernant le bilan de cette activité (nombre de participants, satisfaction, etc.) au cours des prochains jours.

L'analyse des dossiers des candidats pour le processus de sélection au PEI est terminée,

11.3 Parole au représentant de la communauté

Aucune intervention. Représentante absente.

11.4 Représentant au comité de parents

Trois rencontres ont déjà eu lieu.

La lutte contre violence se continue suite aux événements violents survenus récemment, surtout l'évènement, entraînant la mort d'un élève, près de l'école Joseph-François-Perreault.

12. Varia

OPP

Dossier déposé pour qu'il y ait plus de poubelles autour de l'école. L'OPP voudrait faire une corvée de nettoyage autour de l'école.

13. Prochaine rencontre 12 janvier 2022

Code de vie – **point reporté – rencontre du 1^{er} décembre 2021**

Normes et modalités – **point reporté – rencontre du 1^{er} décembre 2021**

Présentation des recommandations du comité uniforme et vote – **Point reporté – rencontre du 1^{er} décembre 2021**

Présentation des recommandations du comité uniforme et vote (si absence de M. Desjardins) (document à lire) **Point reporté lors – rencontre du 1^{er} décembre 2021**

Présentation des recommandations du comité activités parascolaires et vote (si absence de M. Desjardins) (document à lire) **Point reporté – rencontre du 1^{er} décembre 2021**

Sujets : Approbation du temps alloué pour les matières obligatoires et à option.

Approbation de la mise en œuvre des services complémentaires et particuliers,

Consultation par la direction sur les besoins de l'établissement en bien et services.

Nom de l'auditorium

Résolution pour la lutte contre les actes de violence

14. Levée de l'assemblée

21h22

Louise Lehoux
Présidente

Stéphane Richard
Directeur